

L'avenir appartient aux actifs âgés

«La participation des travailleurs âgés au marché de l'emploi jouera, tant sous l'angle de la demande de personnel que du point de vue du financement de la prévoyance vieillesse, un rôle décisif pour répondre aux défis de l'évolution démographique.» Tel est en résumé le constat d'un rapport de recherche commandé par l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS). Les employeurs sont invités à accompagner et soutenir le prolongement de la vie active. **Par Martin Kaiser**

Sur mandat de l'OFAS, l'institut de recherche Infrac a réalisé une enquête sur les facteurs et les circonstances qui incitent les personnes de 58 à 69 ans à rester sur le marché du travail ou, au contraire, à quitter la vie active. Le taux de participation au marché du travail est élevé en Suisse, chez les femmes et les hommes. Depuis quelques années, le nombre de retraites anticipées diminue, tandis que celui des personnes qui continuent à travailler au-delà de l'âge légal de la retraite AVS tend à augmenter, révèle en outre l'étude «Départ à la retraite dans le contexte de l'évolution démographique».

L'âge moyen du départ à la retraite a nettement augmenté ces quinze dernières années. Il est aujourd'hui de 64,1 ans pour les hommes et de 62,6 ans pour les femmes. La participation des seniors au marché du travail se renforce, tandis que la proportion des préretraités diminue. En moyenne des années 2008 à 2011, pourtant, les hommes étaient encore plus d'un tiers à sortir de la vie active jusqu'à un an avant l'âge ordinaire de la retraite. Seul un tiers à peine quittait le marché du travail à 65 ans et un tiers continuait à travailler au-delà de cet âge. Chez les femmes, le tableau est similaire.

Bonnes conditions de travail

Les travailleurs âgés sont très souvent disposés à travailler jusqu'à l'âge ordinaire de la retraite AVS, voire plus longtemps. Parmi les personnes interrogées de moins de 65 ou 64 ans, une sur cinq prévoyait au moment de l'enquête déjà de travailler au-delà de cet âge. Les principales raisons qui les poussent à faire ce choix sont une bonne santé, de bonnes conditions de travail et un travail

intéressant. Il leur importe aussi que leur travail soit apprécié. La perspective d'une rente plus élevée constitue pour la moitié environ des personnes interrogées de moins de 65 ou 64 ans une incitation à rester actives.

«Un tiers continue à travailler au-delà de l'âge de 65 ans.»

Dans l'avant-propos de l'étude, l'OFAS précise que l'encouragement de l'emploi des seniors «agirait contre la pénurie de main-d'œuvre qui se dessine et contribuerait à assurer le financement à long terme de la prévoyance vieillesse. Les employeurs pourront à l'avenir y contribuer en adaptant mieux les conditions d'engagement et de travail des collaborateurs âgés aux besoins de ces derniers. Pensons par exemple à la possibilité pour ceux-ci d'opter pour des modèles de travail à temps partiel, ou de changer de tâches ou de poste à l'intérieur de l'entreprise. Le législateur peut apporter lui aussi sa contribution en créant un cadre institutionnel plus souple.» Le message est donc clair et les employeurs savent ce qu'il leur reste à faire.

Passer de la parole aux actes

Selon l'étude, les entreprises ont renforcé leurs mesures pour encourager l'emploi des travailleurs âgés. Cependant, la plupart ne pratiquent pas de façon systématique une telle politique du personnel. La majorité des entreprises interrogées jugent utile et nécessaire d'employer à l'avenir des travailleurs âgés jusqu'à l'âge ordinaire de la

traite et au-delà. De premiers éléments concrets le confirment: d'une part, plus d'un tiers des entreprises ont engagé des personnes de 58 ans ou plus ces dernières années. En outre, elles sont très nombreuses à offrir à leurs employés des possibilités de continuer à travailler au-delà de l'âge de la retraite. D'autre part, le nombre des mesures visant à encourager le maintien en activité des collaborateurs âgés a augmenté.

Moyen de combattre la pénurie

D'après les scénarios démographiques de la Confédération, la population active devrait rester stable jusqu'en 2060 et le vieillissement de la population devrait se traduire par un recul du taux d'activité. Ce recul pourrait aboutir à une pénurie de l'offre. Sachant que le vieillissement de la société est évidence à l'échelle mondiale et plus particulièrement en Europe, on peut raisonnablement remplacer le conditionnel par une formule affirmative: le vieillissement démographique conduira d'ici peu d'années à une pénurie de main-d'œuvre. Vouloir régler ce problème par l'immigration est illusoire.

L'évolution récente a déjà eu ses premières répercussions: certaines universités allemandes offrent des primes très attrayantes pour récupérer leurs professeurs, tandis que les étudiants hongrois doivent s'engager, pour éviter de devoir rembourser des taxes universitaires élevées, à retourner travailler dans leur pays. Autant d'exemples qui donnent raison à l'étude: la balle est dans le camp des employeurs. ■

Martin Kaiser est membre de la direction de l'Union patronale suisse.